

LESTELLE BETHARRAM



Photo Marc
ZIRNHELD
Pyrénées-Presse

Bulletin municipal
Octobre 2007

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du Rédacteur -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 4
Vaya con Dios -----	page 8
La médaille d'Albert -----	page 9
Lestelle-Bétharram en images -----	page 10
La vie associative -----	page 12
Collège ND de Bétharram -----	page 18
Le F.C. Auch en stage à Lestelle-Bétharram -----	page 19
Nouvelle destination pour l'école S ^{te} Bernadette -----	page 19
Etat Civil -----	page 20
A noter -----	page 21
Les Dates à retenir -----	page 22

Le Mot du Maire

Comme beaucoup de Lestellois je suis impatient que les travaux d'aménagement des locaux commerciaux et des logements sociaux sur la place démarrent.

Le retard pris est lié à la surcharge de travail du Service Technique de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) maître d'œuvre de ces travaux. Le bâtiment est acquis, les plans sont faits, les subventions attribuées. Le dossier technique de consultation des entreprises est enfin prêt et l'appel d'offres va être lancé.

Au terme de cette consultation (dans un mois) la commission d'appel d'offres pourra choisir les entreprises chargées de la réalisation des travaux. Ce qui permet d'espérer le début de chantier en janvier 2008.

Les anciens propriétaires avaient engagé un recours devant la Cour d'appel de Pau pour faire réviser à la hausse le montant des indemnités qui leur ont été versées, et un autre recours devant le Tribunal Administratif de Pau pour annuler l'utilité publique du projet et les arrêtés préfectoraux d'expropriation. Les deux jugements ont été favorables à la commune.

Mais les requérants ont décidé de les contester devant la Cour d'appel administrative de Bordeaux et la Cour de cassation de Paris. Heureusement ces procédures à répétition ne sont pas suspensives c'est-à-dire qu'elles n'empêchent nullement le projet de se poursuivre.

Les travaux de la traversée d'agglomération sont terminés depuis cet été et tout le monde s'accorde pour reconnaître le bon résultat esthétique de l'enfouissement des réseaux, de la mise en place de nouveaux candélabres et de la pose de pavés aux différents carrefours.

J'entends bien les doléances de certains riverains concernant le bruit fait par les camions à vide lors du franchissement des plateaux ralentisseurs et de la vitesse encore excessive des autres véhicules.

Il faut savoir que la vitesse moyenne a été réduite de 30 % et qu'il n'y avait pas de solutions alternatives aux plateaux pour ralentir la circulation.

Des systèmes plus contraignants, c'est à dire une hauteur plus élevée des plateaux auraient généré davantage de bruit et n'auraient pas reçu l'agrément de la DDE.

Je veux maintenant travailler avec les élus départementaux pour limiter le nombre de poids lourds traversant notre commune. Pour cela il faut les autoriser à emprunter la N117 qui relie Pau à Lourdes via Soumoulou, et qui leur est toujours interdite.

La levée de cette interdiction est de la responsabilité de M. le Préfet et de M. le Président du Conseil Général. Je vais, en concertation avec les élus concernés, entreprendre des démarches pour les convaincre de prendre cette décision.

La saison touristique qui vient de se terminer fut à Lestelle comme dans le reste du département en demi-teinte, en raison d'une météo maussade.

La fréquentation des Hôtels Restaurants a été un peu moins bonne que les autres années, mais celle du Camping du Saillet a été satisfaisante.

L'office du tourisme communautaire a constaté dans son antenne de Lestelle-Bétharram une fréquentation en hausse de 35%, preuve s'il en était besoin de la place privilégiée qu'occupe notre commune en matière de fréquentation touristique. En se regroupant sur la place, à côté de l'office, les commerces locaux bénéficieront pleinement des retombées économiques de ce passage touristique.

Je souhaite une très bonne année scolaire aux écoliers, collégiens et lycéens et des résultats performants aux équipes sportives Lestelloises

Jean-Marie BERCHON



Le Mot du Rédacteur



2007 tire à sa fin !

La rentrée scolaire, la fermeture de la pêche, l'ouverture de la chasse, la cueillette des champignons, autant de signes qui confirment la présence de l'automne.



Avec cette année, une Coupe du Monde de rugby qui passionne la population du pays tout entier. Dans notre Béarn, Terre d'Ovalie s'il en est, la passion est d'autant plus exacerbée, du fait de la présence du Nayais Damien Traille.

A Lestelle-Bétharram, l'effectif des footballeurs reste stable et la cheville ouvrière Albert Delhomme vient d'être honoré récemment.



Les treizistes prennent du volume. En plus des seniors, une équipe junior voit le jour. Ces jeunes gens constitueront à plus ou moins brève échéance le réservoir qui alimentera au fil des ans l'équipe senior de demain.

Bonne saison à tous nos sportifs.
Et bonne lecture pour tout le monde !

Michel CORSINI

COMPTES RENDUS DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2007

L'an deux mil sept, le vingt neuf à 18 h 30, le Conseil municipal de la Commune de Lestelle-Bétharram, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Michel CORSINI, adjoint au maire,

Date de convocation : 21 mai 2007

Etaient présents :

MM Corsini, Cazenave, Loustalot et Péré, adjoints

Mme Malaganne, MM, Sépé, Labesbie, Mmes Grousset, Amaré, MM Lacau, Fortané, Plévert et Mme Peyrounat, Conseillers municipaux.

Absent excusé : M. Berchon, Maire qui a donné pouvoir à M Corsini

Absent : M Plévert

Secrétaire de séance : Michel Cazenave

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 4 juin 2007 en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT.

Travaux de voirie 2007

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Considérant les résultats de la consultation d'entreprise réalisée pour les travaux de voirie 2007,
- Considérant l'avis de la commission de voirie,

accepte l'offre de l'entreprise LAPEDAGNE pour un montant de 38.744,42 € TTC

Droit de préemption ZAD Suberlanne

Le Conseil municipal renonce à son droit de préemption sur la vente de la propriété sise Chemin Lihours, cadastrée A 397

Poste de surveillant de baignade

Le Conseil municipal maintient le poste saisonnier de surveillant de baignade du 1^{er} juillet au 31 août, dit que la rémunération est celle du 5^{ème} échelon au grade d'éducateur APS 2^{ème} classe,

Fait à Lestelle-Bétharram le 4 juin 2007

Le secrétaire de Séance
Michel CAZENAVE

Le Président
Michel CORSINI

Séance du 19 Juillet 2007

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le 19 juillet 2007 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : JM. Berchon, M. Corsini, M. Cazenave, B. Loustalot, Y. Péré, E. Fortané, MF. Grousset, JM. Ladesbie, AM. Malaganne, H. Plévert, J. Sépé. B. Lacau J. Peyrounat C. Amaré

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 23 juillet 2007 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

I – TRAVAUX :

a) Avenant au programme de voirie 2007 :

Des travaux supplémentaires (drains, caniveaux) s'avèrent nécessaires en complément de ceux prévus au programme de l'année. De ce fait, le Conseil autorise M. le Maire à signer un avenant avec l'Entreprise LAPÉDAGNE qui réalise les travaux.

b) Traversée d'agglomération :

Le Conseil autorise Le Maire à signer un avenant avec la SACER d'un montant de 3472,71 € pour travaux supplémentaires concernant les bornes devant la mairie et les travaux de revêtement tri couche Rue Louis Barthou.

c) Mise en sécurité de la Chapelle - choix du bureau de contrôle :

Le choix s'est porté sur le bureau SOCOTEC dont les honoraires se chiffrent à 1105 €, à payer conjointement par la Commune et la Province de Bétharram.

II SYNDICAT D ELECTRIFICATION

a) Eclairage public à Bétharram :

L'éclairage aux abords du collège étant défectueux, sur le CD 226, le Conseil approuve le projet du SDEPA pour un montant de 13.118,87 €. La part communale s'élève à 5596.00 €.

b) Enfouissement des réseaux :

M. le Maire est autorisé à établir une convention de passage avec le Syndicat d'électrification sur la parcelle communale du Sallet pour le Haut Débit.

III DELIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES

a) Service de l'Eau

M. Le Maire est autorisé à faire exécuter des opérations d'ordre qui n'ont pas d'incidence financière sur l'équilibre du budget.

b) Budget Communal

Le Conseil approuve une DBM d'un montant de 24.224 € en recettes et dépenses concernant les ajustements de crédit pour les travaux supplémentaires susmentionnés et pour les ajustements du FCTVA et du montant de l'excédent de fonctionnement reporté.

c) Subvention UFSBD :

Le Conseil vote une subvention de 15,20 € pour cette association chargée du dépistage buccodentaire chez les écoliers.

IV ASSAINISSEMENT

a) Convention épandage des boues de la Station d'épuration suite au plan d'épandage approuvé par le Préfet :

M. Le Maire est autorisé à signer une convention avec les trois agriculteurs qui ont accepté l'épandage des boues sur leurs terrains.

b) Convention de déversement des eaux blanches :

Le Maire est également autorisé à signer une convention avec un agriculteur pour régulariser le déversement des eaux blanches dans le réseau d'assainissement.

V QUESTIONS DIVERSES

a) Renouvellement des baux :

Le Conseil approuve le renouvellement du bail à la société de chasse pour une durée de 5 ans et à Gilbert GAYE dans les mêmes conditions que le contrat précédent.

b) Admission en non valeur :

De 15,40 € (facture d'eau impayée) suite à un départ inopiné d'un jeune étudiant ayant résidé quelques semaines à Lestelle-Bétharram et dont la nouvelle adresse est inconnue.

c) Adhésion au Centre de Gestion :

La crèche de l'Arche à Bizanos, de même que trois syndicats mixtes du Pays Basque demandent leur adhésion au Centre de Gestion. Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram se prononce favorablement.

d) Gestion des avancements de grade :

Une délibération rédigée par le Centre de Gestion est portée à la connaissance des élus qui adhèrent à cette décision.

e) Médaille de la Ville de Verdun

Décernée à M. Le Maire de Lestelle-Bétharram pour « son soutien éminent » à la sauvegarde du symbolisme National de la voie sacrée.

f) Tribunal Administratif

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Tribunal Administratif de Pau lors de son audience du 4 juillet 2007 a rejeté la requête présentée par les consorts Péré-Laperne demandant d'annuler la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement des locaux commerciaux et de logements Place Saint Jean.

Le tribunal a rejeté également leur demande d'annuler la cessibilité des immeubles concernés au profit de la commune.

Le Maire informe que la consultation des entreprises pour l'aménagement du bâtiment aura lieu en septembre et que les travaux démarreront dans la foulée.

Fait à Lestelle-Bétharram le 23 juillet 2007

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Séance du 10 septembre 2007

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le lundi 10 septembre 2007 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : Tous les Conseillers étaient présents à l'exception de M Lacau qui a donné pouvoir à M. Cazenave.

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 13 septembre 2007 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

I Personnel Communal

Le Contrat à l'aide à l'emploi concernant l'agent administratif s'est terminé le 30 août 2007. Les nouvelles dispositions gouvernementales n'ont pas permis de reconduire ce genre de contrat. Vu les besoins en Mairie et à la cantine, le Conseil municipal a délibéré sur la pérennisation de ce poste. A l'unanimité, il décide la création à compter du 15 septembre 2007 d'un emploi permanent d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 16 heures de temps de travail hebdomadaire moyen et un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 4 heures de temps de travail hebdomadaire moyen. M le Maire précise que des crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

II Urbanisme : Demande de certificat

Suite à la demande de Vincent Canérot, exploitant agricole, un avis favorable est donné à la délivrance d'un certificat d'urbanisme autorisant la construction de sa résidence principale puisqu'il satisfait aux règlements en vigueur.

III Questions diverses

L'arbre de Noël des enfants de la commune se déroulera le 16 décembre. L'animation sera assurée par le magicien Bastian

Le repas des aînés se tiendra à la salle des fêtes le 6 janvier 2008 en présence du groupe JAVA.

Le Conseil décide de réaliser des travaux d'amélioration aux vestiaires des sports afin d'améliorer la production d'eau chaude.

Le secrétaire de séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Vaya Con Dios Chante et enchante !

Le 17 août en l'église Saint-Jean le groupe béarnais et bigourdan "Vaya Con Dios" est venu donner un concert de très grande qualité.

La chorale dirigée de main de maître par André Naude, malgré l'absence de quelques solistes retenus par leur activité saisonnière ou pour les vacances a séduit la nombreuse assistance.

Quelques spectateurs se sont étonnés du fait que les chanteurs n'aient point entonné des chants béarnais, bigourdans ou occitans. Nous avons demandé le pourquoi aux intéressés. Voici la réponse « durant 30 ans, nous l'avons fait avec les Chanteurs Montagnards de Lourdes. Nous avons décidé de faire autre chose, sinon nous serions restés dans ce groupe ! » Dont acte.



Photo Jutta Peyrounat

La médaille à Albert

Dirigeant et soigneur émérite des treizistes lestellois puis des « manchots » montalciens, Albert Delhomme a passé de nombreuses années à panser, soigner, reconforter les jeunes à l'aide de l'éponge dite miracle et du seau indispensable aux premiers soins.

Depuis trois ans, il est revenu à Lestelle-Bétharram encadrer la jeune équipe de foot à 7, Les Izards.

D'où la reconnaissance du travail accompli, du bénévolat de tous les instants par le Conseil Général. Christian Petchot-Bacqué, le Conseiller Général de Nay-Est et le Maire, Jean-Marie BERCHON, remettaient la médaille des sports à Albert, en présence de sa famille, de quelques footballeurs et d'une importante délégation du Conseil Municipal.



Photo : Jean Maurice Julien



*Les vainqueurs
du tournoi de foot
(fête locale)*



*La minute de silence
au monument aux morts*



*Le F.C. Auch
à la salle de l'Isarce*

*Assemblée générale
des Isards*



La Corruda :

L'effort !

et le réconfort !



L'ETOILE JOYEUSE de LESTELLE-BÉTHARRAM

*** Compte-Rendu d'activités du Club ***

Le message de la Présidente,

Nous sommes déjà à l'automne de cette année 2007 et notre Club est toujours ouvert à nos adhérents : ceux qui viennent régulièrement chaque vendredi pour y passer le temps, et les autres, fidèles à nos manifestations, fêtes ou repas. Nous les en remercions car c'est grâce à leur présence que ce Club existe.



Cette année a été marquée particulièrement par un anniversaire important, les 30 ans d'existence de ce Club « l'Etoile Joyeuse ». En effet, une bande d'amis lestellois, pionniers, ont décidé de le créer, ceci pour pouvoir avoir un endroit où les aînés puissent se rencontrer et communiquer. C'est en hommage à ces personnes que nous avons organisé le dimanche 18 mars, un repas anniversaire au Vieux Logis, pour y fêter cet heureux évènement. Nous y étions nombreux et bien entourés : M. PETCHOT-

BACQUE, Conseiller général, M. le Maire, Jean-Marie BERCHON et des personnalités de la Fédération des Aînés Ruraux des Pyrénées Atlantiques étaient présents. Nos très anciens du Club ont reçu des récompenses pour leur dévouement et la joie et les chansons étaient de la fête.

Pour qu'un évènement comme celui-là puisse se produire, il a fallu, avec nos modestes moyens, l'animer et organiser régulièrement des rencontres ou repas. La tâche est devenue très difficile car les aînés ont parfois du mal à sortir, ils préfèrent la télévision. Mais cette solution favorise l'isolement, et cela va très vite. Après, on n'a plus du tout envie de rencontrer d'autres personnes. La solitude est pourtant bien pesante ! Les plus jeunes eux ne veulent pas encore aborder ce type de loisir... Ce Club, situé au centre du village est conçu pour y recevoir des personnes ayant besoin d'échanger avec d'autres, de se distraire et de se changer les idées. Les seniors de tout âge y sont les bienvenus. Des candidatures aux postes « bureau » y sont souhaitées, nous en avons besoin. Essayons ensemble de continuer à faire vivre ce Club !

Le 23 septembre, nous avons fêté notre repas traditionnel de la « Poule au Pot », et grâce aussi à nos amis des clubs voisins, d'ARTHEZ d'ASSON et de MONTAUT, nous étions nombreux pour déguster ce repas et danser joyeusement.

Quelques amis nous manquaient, ceux qui nous ont quittés et ceux retenus par des problèmes de santé, nous avons pensé à eux. Ils ont fait partie ou font toujours partie de notre Club, c'est aussi de solidarité dont il est question dans ce Club.

Louise ABSIN

AVANT-GARDE LESTELLE XIII



**La saison 2007/2008 reprend en DN3 pour les séniors.
Le Club engage une équipe supplémentaire dans la catégorie junior.
Accord avec St Gaudens pour favoriser l'activité de l'Ecole de Rugby.
Des Féminines à Lestelle ?
Pierre Péré avec France Amateur contre l'Ecosse.**

L'effectif senior (26 licenciés) jouera en Championnat de France de Nationale 3 avec Gratentour, Ramonville, Toulouse Ovalie (31), Réalmont, St Juéry, Valdéries, Mazamet (81) et Pamiers (09).

Pour les protégés des nouveaux entraîneurs Olivier Borredon et Thierry Péré, la première rencontre s'est déroulée à domicile, face à Gratentour, le 14 octobre (15 h).



L'autre nouveauté réside en l'engagement d'une équipe junior (jeunes gens nés en 88, 89 et 90) en Championnat de France "des Nationaux".

L'effectif est actuellement de 14 éléments, l'inscription de 5 autres joueurs est en cours. Les juniors joueront Villeneuve de Rivière (31), Lescure, Villefranche d'Albi (81), Ste Livrade, Trentels (87) et Bordeaux (33).

Ces jeunes, avec leurs entraîneurs Yves Péré et Francis Olympie, défendaient les couleurs Lestelloises pour la première fois en terre Lot et Garonnaise, à Ste Livrade, le 7 octobre.

Enfin, l'Ecole de Rugby a repris le chemin du stade le 6 octobre, et aura l'occasion de participer à des tournois à Villeneuve de Rivière et Lestelle grâce à une coopération mise en place avec les jeunes pousses de St Gaudens.

Joueurs et dirigeants ne manqueront pas de vous proposer le traditionnel calendrier du Club et de vous inviter à participer au Réveillon de la St Sylvestre qu'ils organiseront encore cette fin d'année.

Votre soutien, pour lequel nous vous remercions, est déterminant pour la pérennité de nos activités éducatives et sportives...d'autant plus qu'il se murmure que la création d'une équipe de Féminines est dans les projets courts-moyens termes du club !

Dernière nouvelle : l'AG Lestelle comptera dans ses rangs un international supplémentaire en la personne de Pierre Péré qui est retenu pour jouer avec France Amateur contre l'Ecosse le 27 octobre à Perpignan.

Carnet rose : Mathilde a rejoint le club des nouveaux nés ce 4 octobre. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur et adressons nos félicitations aux heureux parents, Gaëlle et Olivier Borredon.

Yves Péré

CALENDRIER AGL XIII

ALLER

SENIORS

JUNIORS

07/10/07			Ste Livrade	AGL
14/10/07	AGL	Gratentour		
21/10/07	Ramonville	AGL	Villeneuve Riv	AGL
28/10/07	AGL	Pamiers		
04/11/07	Mazamet	AGL		
11/11/07	AGL	St Juery	AGL	Trentels
25/11/07	AGL	Valderies	AGL	Lescure
02/12/07	Réalmont	AGL	Villefranche Albi	AGL
09/12/07	TOV	AGL	AGL	Bordeaux

RETOUR

SENIORS

JUNIORS

16/12/07	AGL	Ramonville	AGL	Ste Livrade
06/01/08	St Juery	AGL	Bordeaux	AGL
13/01/08	Gratentour	AGL	Coupe Ligue	
20/01/08	AGL	Mazamet	AGL	Villeneuve Riv
27/01/08			Coupe Ligue	
03/02/08	Pamiers	AGL		
10/02/08	AGL	TOV		
17/02/08	Valderies	AGL	Coupe Ligue	
24/02/08			Trentels	AGL
09/03/08	AGL	Réalmont	Coupe Ligue	
16/03/08			Lescure	AGL
30/03/08			AGL	Villefranche Albi

Football à VII *avec les « Izards de Lestelle »*

Les Izards continuent sur leur lancée. Ils occupent la première place de la poule. Ils espèrent vous retrouver nombreux en bord de touche pour les encourager cette fin de saison sportive et pour les phases finales qu'ils ne manqueront pas d'honorer.

Meilleurs vœux 2008 à toutes et tous.

06/01/08	Nay Vath Viel 2	Izards de Lestelle
13/01/08	Oloron FC 3	Izards de Lestelle
20/01/08	Izards de Lestelle	Jurançon 4
27/01/08	Meillon Assat Narcastet E 4	Izards de Lestelle
10/02/08	Izards de Lestelle	Hauts Béarn 2
17/02/08	Escout 2	Izards de Lestelle
24/02/08	Izards de Lestelle	Turbomeca A.S.C.
09/03/08	Rébénacq	Izards de Lestelle
16/03/08	Izards de Lestelle	Poey d'Oloron
30/03/08	Buzy FC	Izards de Lestelle
13/04/08	Izards de Lestelle	Nay Vath Viel 2
27/04/08	Arthez d'Asson 2	Izards de Lestelle

Le Président

La Corruda

Cette édition a connu un grand succès : 144 coureurs, 78 randonneurs. Du jamais vu !

Sous une température clémente (malgré une petite averse dans la première demi-heure de la course), la cinquantaine de bénévoles sur tout le parcours de l'épreuve (12 Km en randonnée sur 1200 m de dénivelé- 25 Km sur 170 m de dénivelé positif pour la course) et l'ensemble des compétiteurs ont impulsé une ambiance conviviale avec casse-croûte à la cabane de l'Isarce, dégustation de rosé et de châtaignes à la cabane de l'Aoulhet sans oublier la traditionnelle pasta party à l'arrivée. De nombreux élus participaient à la remise des prix suivi d'un apéritif offert par la Commune de Lestelle-Bétharram.

Le trio de tête :

Maxime CAZAJOUS, fils de l'ancien treiziste Lestellois, vainqueur en 2 h 50' 22''

Christophe BASSON, l'ex pro cycliste, en 2 h 50' 52''

Gil BESSEYRE, champion de France de trail en exercice, en 2 h 52' 15''

Première féminine :

Sandrine BESSEYRE en 3 h 22' 25''

Premier Lestellois :

Jean-Pierre BOURDEU en 3 h 42' 52''

Pierre GRACIAA en 4 h 33' 00 (moins de 21 ans)

Comité des Fêtes de la Saint-Jean

Chers amis ou festayres,

Contrairement à l'année précédente, le beau temps était au rendez-vous pour cette fin juin ce qui a permis une bonne réussite de nos fêtes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont permis ce vif succès, à commencer par les conscrits fidèles au poste de l'affichage jusqu'à la décoration de papier toilette (tradition Lestelloise), la mairie et ses employé(e) s pour leur aide et vous, bien sûr, chers Lestellois et autres pour votre participation et votre générosité à l'accueil des conscrits lors de sérénades. Sans votre soutien les fêtes ne seraient pas ce qu'elles sont.

Pour mémoire le vendredi nous avons assuré la soirée à l'intérieur, suite au temps menaçant, nous avons joué la prudence. Bonne affluence, le podium Aligator avec ses peluches et mascottes ont été à la hauteur de nos attentes comme toujours. Le feu de la St Jean préparé par les conscrits réchauffait l'ambiance.

Samedi, le tournoi de foot et le concours de pétanque ont animé la journée, pour laisser place en soirée au podium Urgence qui a mis le feu. L'affluence de ce samedi a été exceptionnelle, bal à l'extérieur (heureusement, car nous aurions eu du mal à faire rentrer tous ces jeunes dans la Salle des Fêtes).

Dimanche, après la messe animée par « Saint Pé chante », et l'apéritif offert par la municipalité, les conscrits (toujours présents), le comité et certains fidèles suivaient la banda dans le village.

La soirée Axoa fût aussi une réussite, le feu d'artifice musical éclairait le stade et l'orchestre Lous Guits clôturait les fêtes, qui cette année nous ont donné entière satisfaction.

Encore un grand « MERCI » à tous, rendez-vous en février pour la traditionnelle GARBURADE, et en juin pour les fêtes que nous préparons déjà avec tout notre cœur,

Et qui pourrait vous surprendre agréablement, nous l'espérons.

Le Comité des Fêtes

Collège Notre Dame de Bétharram

Effet Coupe du Monde oblige. Didier Larrazabal et son équipe, chargés de restaurer les élèves du Collège tenaient à marquer de leur empreinte la victoire française face aux Néo-zélandais. Rien ne manquait à l'appel : le coq sonore poussant des « cocoricos » plein d'enthousiasme, le ballon officiel de la Coupe du Monde, les serviettes à l'effigie de cette Coupe, les drapeaux des 20 pays participants et le menu ayant pour fil conducteur l'évènement avec « salade tri-nations, coq du XV de France, Pommes rugby et desserts d'Ovalie.

Pour la circonstance, Corinne, Maria, Mauricette, Gilles et Laurent maillots « flambant neufs » s'occupaient activement qui derrière les fourneaux, qui au service. Lestelle XIII, fort sympathiquement, prêtait les équipements dont celui de Thierry Péré, le nouvel international en 2006.

RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Le Collège Notre Dame recherche des familles d'accueil pour loger des internes féminines. Si vous êtes intéressés, prière de contacter le secrétariat du Collège ☎ 05.59.92.99.10



Photo : à Bétharram, tous poussent derrière l'Equipe de France.

LE F.C. AUCH ***En stage à Lestelle-Bétharram***

Malgré le changement d'entraîneur, Henri Brocan passant le relais à son fils Pierre, le F.C. Auscitain vient d'effectuer un stage de cinq jours à Lestelle-Bétharram. Prenant pension chez Francis Coustet, les Gersois s'entraînaient sur les installations du Saillet et résidaient au Village Vacances.

Le bon air béarnais devait leur permettre de gagner leurs deux rencontres prévues durant ce stage contre Pau et Mont de Marsan.

La Municipalité Lestelloise donnait en cette occasion une réception présidée par Michel Corsini en l'absence du Maire.

Michel Cazenave remettait la médaille de la ville au Président Bernard Laffitte et Yves Péré faisant de même pour Elie Maine, manager Général du F.C. AUCH, ancien treiziste à Bordeaux et Facture. Le Président du FCA faisait cadeau aux élus d'une bouteille d'Armagnac.

Nouvelle destination... ***pour l'école Ste Bernadette***

Depuis trois ans, Fernand MORGADO travaillait d'arrache-pied à son acquisition rue du Maréchal Leclerc.

Si la Municipalité Lestelloise se portait acquéreur de la grande salle du rez-de-chaussée dans le but d'agrandir l'école publique attenante, Fernand MORGADO prenait à son compte le reste de l'immeuble. Les travaux sont terminés et, désormais, ce sont six appartements supplémentaires qui viennent enrichir le domaine locatif.

Pour marquer cette fin de chantier, le propriétaire et sa famille offraient une réception à laquelle ses amis et le Conseil Municipal étaient conviés.

Il reste quelques appartements à louer.

A bon entendeur Sachez toutefois qu'ils sont fonctionnels, superbement agencés et bien situés.

Etat Civil



Mariages :

BACH Thierry & KERVADEC Laurence	9 Juin 2007
POEYMARIE Fabien & MARLAT Céline	4 août 2007
CANÉROT Vincent & CABANNE Nadine	18 août 2007
CAZABAN Daniel & LABARRIERE Myriam	15 septembre 2007
GARLIN Patrick & NICOLAU Nadine	15 septembre 2007
PESSERI Mahmoudou & VALLÉE Elisa	6 octobre 2007

Décès :

AUBIÈS-LACROUTS Jean	19 juin 2007
SANSGUILHEM SER LANGLE Eusèbe	29 juillet 2007
PEÈS Joseph	7 août 2007
BONNET Bernard	12 août 2007
AROUXET Emile	5 octobre 2007

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie : NOUVEAUX HORAIRES

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi,
de **14 h 00 à 17 h 30**.

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	 05.59.71.96.33
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	 05.59.71.99.87
2 ^{ème} adjoint :	M. Michel CAZENAVE	 05.59.71.92.01
3 ^{ème} adjoint :	M. Bruno LOUSTALOT	 05.59.71.96.14
4 ^{ème} adjoint :	M. Yves PERE	 05.59.71.97.45

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au **31 décembre 2007** inclus, **dernier délai**.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Les personnes non inscrites avant le 31 décembre 2007 ne pourront pas voter en 2008.

Divagations des Chiens :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique.

LES DATES A RETENIR

- **Dimanche 11 novembre :**
Cérémonie aux monuments aux morts
Suivi d'un apéritif salle de l'Isarce offert par la Commune
Repas des Anciens Combattants au Vieux Logis ouvert à tous

- **Samedi 1^{er} décembre :**
Théâtre (voir ci-dessous)
Salle des fêtes à 20 h 30

- **Vendredi 6 et Samedi 7 décembre :**
Téléthon

- **Dimanche 16 décembre :**
Salle des Fêtes
Arbre de Noël et Goûter organisés par la Commune

- **Lundi 31 décembre :**
Réveillon de la St Sylvestre
Organisé par l'AGL XIII

- **Dimanche 6 janvier :**
Repas du 3^{ème} âge

Au théâtre ce soir

Retenez cette date : Samedi 1^{er} décembre. La commission Municipale Animation vous propose de venir assister à la Salle des Fêtes, à 20h30, un spectacle interprété par « La boîte à jouer » intitulé « LES PALOUMAÏRES » (spectacle tout public).

Pendant une heure, Pierre et Paul, 2 chasseurs de palombes vont nous faire vivre une journée dans une palombière. Leurs sujets de discussion : la pluie, le beau temps, la politique, l'Armagnac, la bonne bouffe, les femmes et les palombes..... bien entendu.

Un grand éclat de rire et un bon moment de tendresse durant 80 minutes.

Cette pièce a été créée par Philippe Campa et jouée par JP Pitto et Michel Pucher ; elle fait partie des « Saisons de la Culture-Automne 2007 » à l'initiative du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques. Prix d'entrée : 3 € par personne.